

Bulletin municipal n° 32

Décembre 2011



Prémanon





édito du Maire

Chères Prémanonières, chers Prémanoniers,

Bientôt et déjà la fin de l'année et ses fêtes. Nous avons à ce jour un peu de mal à le réaliser tant la météo clémente de ce mois de novembre ne nous a pas préparés à penser « hiver ».

Force est de constater qu'il y a quand même un dérèglement climatique important et que sans imaginer notre place de village avec des palmiers, il nous faut bien admettre que le réchauffement climatique est avéré. Bien malin celui qui peut en affirmer les conséquences tant il se dit tout et son contraire, y compris dans les milieux soit disant très spécialisés.

Et pourtant, pour prendre les bonnes orientations d'adaptation à ce changement, notamment dans le secteur lié au tourisme, il faudrait pouvoir s'appuyer sur des quasi certitudes de conséquences, plutôt que sur des supputations de comptoirs de café du commerce.

Toujours au niveau des dérèglements, nous pensions être à peu près sortis de la crise de 2008 et 3 ans plus tard, les errements spéculatifs produisent les mêmes effets et vont imposer aux Français des efforts importants pour supporter les indispensables plans de rigueur à adopter.

Dans ce contexte difficile on peut affirmer que notre Haut-Jura, par le fait de l'activité frontalière voisine, de son taux de change et du dynamisme de notre tourisme, semble globalement et relativement moins atteint. J'ai bien dit globalement et relativement car certaines parties de nos populations qui étaient déjà les plus faibles sont, elles, durement touchées. Il nous faut être vigilant à les identifier, à faire preuve de plus de solidarité, solidarité familiale et solidarité de voisinage, celle qui porte de l'attention et du respect à l'autre. Nous avons à Prémanon, et je tiens à leur rendre hommage, une quinzaine d'associations qui souvent travaillent dans l'ombre, ne font pas souvent la une de la presse locale mais contribuent énormément à créer ou à maintenir le lien et l'entraide nécessaire. Nous devons les encourager et les accompagner.

Dans ce climat un peu morose, la municipalité doit redoubler de vigilance quant à l'utilisation des fonds publics. Il nous faut maîtriser les dépenses

de fonctionnement de la commune et pouvoir ainsi maintenir un niveau d'investissement satisfaisant, le tout sans augmentation majeure de la fiscalité.

Parlant de fiscalité, une certaine presse a laissé entendre que tous les maux actuels étaient liés à la mégalomanie des collectivités locales et de ses communes et que ces mêmes communes avaient augmenté de manière inconsidérée leurs impôts. La réforme par l'État de la taxe professionnelle a amené des répartitions différentes de la fiscalité (ex-taxes foncière et d'habitation) entre les collectivités (communes, communautés de communes, départements et régions). Si certaines en ont parfois profité pour relever leurs prélèvements, il est inacceptable de désigner les communes pour uniques responsables. Cela relève également de la discussion de comptoir. Prémanon, par exemple a le même taux de fiscalité pour la part communale qu'en 1998. Certes les bases ont augmenté mais les bases ne sont pas déterminées par les communes mais par les services fiscaux qui s'appuient sur les valeurs du marché immobilier local.

Entre la crise mondiale et les justifications fiscales, le Mot du Maire n'a rien de foncièrement très drôle mais nous devons ensemble garder confiance en l'avenir, faire preuve d'optimisme et aborder 2012 avec toute la détermination nécessaire.

À toutes et à tous, je souhaite de Bonnes Fêtes de Noël et au nom de la municipalité, je vous présente mes meilleurs Souhaits pour l'année 2012!

Le Maire, Bernard Regard



TRAVAUX 2011

Le travail réalisé par les membres des commissions « travaux et cimetière » ces dernières années sur l'agrandissement du cimetière a été concrétisé par le lancement des travaux au cours du mois de juillet. En effet, en raison du faible nombre de places disponibles dans l'actuel cimetière, il convenait de procéder à son agrandissement.

Après avoir fait l'acquisition du terrain, confié la maîtrise d'œuvre au SIDEC et effectué les études de sol, la consultation pour les travaux a été réalisée en début d'année. Les entreprises DI LENA de MORBIER, F.C.E. (Franche-Comté Environnement) de LEVIER et OGF (Pompes Funèbres Générales) ont été retenues.

À ce jour, les travaux de gros œuvre sont terminés. Les finitions seront réalisées au printemps 2012.

Le coût global des travaux d'agrandissement du cimetière s'élève à 332 410 € HT et se décompose comme suit :

• Maîtrise d'œuvre	13 115 €
• Géomètre	525 €
• Terrain + frais notariés	46 966 €
• Études de sol	9 512 €
• VRD et mur de soutènement	223 996 €
• Espaces verts équipements urbains	24 846 €
• Éléments funéraires	13 450 €



Ces travaux ont été entièrement financés par la commune, aucune subvention ne pouvant accompagner ce type de projet.

Parmi les autres travaux importants réalisés au cours de cette année, on peut citer :

- l'effacement des réseaux aériens (électricité et téléphone) chemin de la Halle et au Tabagnoz (environ 63 000 €) ;
- l'acquisition des terrains situés au droit du bâtiment abritant la patinoire et la salle polyvalente (47 169 €) ;
- la réalisation de la clôture de l'aire de jeux des enfants et du tennis (10 764 €) ;
- les travaux de voirie notamment à la station d'épuration et le chemin Château le Pin (38 500 € sur 56 000 € au total) ;
- la fin de l'installation des conteneurs semi-enterrés (31 000 €) ;
- l'acquisition de jardinières pour les plantations de fleurs (un achat sera effectué chaque année pour le remplacement des jardinières bois) 4 600 € ;
- remplacement des poteaux d'incendie (remplacement chaque année des poteaux vétustes) 23 664 €.

La mairie vous informe

URBANISME :

Avancement du dossier de modification/révision du PLU :

Afin de prendre en compte l'ensemble des projets en cours sur le village (réhabilitation de la patinoire et du bâtiment actuel, construction du musée des Mondes Polaires, projet lotissements privés) le conseil municipal, dans sa séance du 27 juillet 2011, a décidé de lancer une consultation pour la réalisation d'une étude opérationnelle sur le centre bourg afin d'engager une réflexion approfondie sur les potentialités d'aménagement de ce secteur et le lien de celui-ci avec les zones habitats environnantes.

Cette étude proposera :

- un programme d'urbanisme des zones constructibles avec des scénarii d'aménagement identifiant les types d'opérations les plus adaptés pour répondre à l'objectif global de mixité sociale (logements, services, habitats pour personnes âgées,...) ;
- une logique dans l'organisation des déplacements pour relier l'ensemble des espaces habités ;
- une logique de stationnements nécessaires pour offrir un cadre de vie agréable aux habitants tout en accueillant les visiteurs et vacanciers lors des périodes estivales et hivernales.

À l'issue de cette étude, le conseil municipal sera en capacité de finaliser le dossier de modification/révision simplifiée du PLU qui sera soumis à enquête publique.

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

L'inscription sur les listes électorales est ouverte jusqu'au 31/12/2011. N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire et faites-le dès maintenant.

La démarche est très simple : présentez-vous au secrétariat de mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

En 2012 auront lieu les élections présidentielles (22 avril et 6 mai) et les élections législatives (10 et 17 juin).

NOUVELLE CARTE DE LA STATION DES ROUSSES

Une nouvelle carte appelée «carte rusée» remplace la carte d'hôte (carte de résident) qui était en place depuis 2000. Cette carte est disponible depuis le 14 novembre 2011.

Cette nouvelle carte permet de prendre en compte chaque type de clientèle en séjour sur la station sans oublier les résidents permanents.

Ce nouveau dispositif se présente sous la forme d'une carte nominative et d'un chéquier folioté.

Les avantages proposés sont beaucoup plus pertinents que ceux proposés dans l'ancienne carte d'hôte et font découvrir aux bénéficiaires les activités diverses et variées, hiver comme été. Elles assurent aussi la promotion des partenaires de la station et la station elle-même.

Les bénéficiaires de cette carte rusée sont les vacanciers (qui paient la taxe de séjour), les résidents secondaires et locaux.

Pour ces derniers, cette carte et ce chéquier sont vendus au tarif de 10 €, par la communauté de communes de la station des ROUSSES pour les résidents secondaires et par la Commune de PRÉMANON pour les résidents locaux permanents. Ces cartes sont valables un an.

Les avantages accordés aux résidents locaux sont les mêmes que ceux accordés aux résidents secondaires ; des coupons intérieurs donnent accès, pour les 6-15 ans, gratuitement au ski nordique et des réductions sur le ski alpin et sur les activités d'été de la SOGESTAR.

Grâce à l'activité touristique de la station, les résidents locaux ont la possibilité de bénéficier d'un certain nombre de services mis en place dans le cadre du développement touristique. La communauté de communes favorise ainsi la pratique du ski de tous les enfants locaux et secondaires (6 à 15 ans) de la station. Un avantage non négligeable. D'ailleurs le montant global des chèques proposés par la carte rusée ont une valeur de plus de 400 €.

Pour les résidents permanents les agents du secrétariat de mairie sont à votre disposition pour vous remettre cette carte rusée (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité). Ces mêmes justificatifs sont demandés par la communauté de communes pour les résidents secondaires.

MODIFICATION FONCTIONNEMENT ACCUEIL DE LOISIRS :

La Commune s'est dotée d'un logiciel de gestion pour l'accueil de loisirs qui simplifie notamment les tâches d'inscription des enfants tant pour la garderie que pour le restaurant scolaire. Il permet également sans reprise des données d'effectuer le transfert en comptabilité et les factures pour les familles.

Ce logiciel sera utilisé par les agents du secrétariat de mairie et les agents de l'accueil de loisirs qui verront leur rôle se renforcer surtout par un contact plus important auprès des familles. Cette mise en place est prévue le 1^{er} janvier 2012.

En effet, ce sont eux qui enregistreront les inscriptions des enfants et les familles pourront leur remettre directement les inscriptions. L'envoi par email des inscriptions est toujours privilégié et une adresse spécifique a été attribuée au service accueil de loisirs. Son libellé est le suivant : garderie.premanon39@orange.fr. Cette adresse est à utiliser en priorité par les familles.

La réception des réservations est toujours maintenue pour le jeudi de la semaine précédente à 12 heures afin de transmettre dès l'après midi le nombre des enfants au fournisseur des repas. Il est donc impératif de respecter cette date pour éviter les relances auprès des familles par les agents communaux.



ACQUISITION DÉFIBRILLATEUR :

La commune a effectué l'acquisition d'un défibrillateur. Celui-ci a été installé dans le local « cuisine » de la salle polyvalente. Le choix de cet emplacement a été décidé par rapport à la fréquentation du bâtiment tant à la salle polyvalente, qu'à la patinoire ou la salle hors sac.

Avant de l'installer, la municipalité a proposé une information à un certain nombre de personnes de la commune susceptibles de l'utiliser notamment en sa qualité d'organisateur de manifestations (Présidents d'associations par exemple).



Photo Fabien Bègue - Fotolia.com

Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette formation dispensée par Monsieur Frédéric BARTHELET, sapeur-pompier et formateur secouriste à l'union départementale des sapeurs-pompiers du Jura.

Le coût de cet appareil s'est élevé à 1645 € TTC. La Municipalité étudiera la possibilité et l'intérêt d'acquérir un second défibrillateur qui pourrait être installé à l'extérieur.

La mairie vous informe

TARIFS COMMUNAUX 2012 :

Comme chaque année, le conseil municipal, dans sa séance du 4 novembre 2011, a fixé les différents tarifs communaux relatifs aux services proposés par la Commune à ses administrés. Ces tarifs prennent en compte soit l'augmentation du coût de la vie soit un indice INSEE ou font l'application ou non d'une augmentation particulière.

Vous trouverez ci-dessous les principaux tarifs (l'ensemble des tarifs est consultable sur le site internet de la Commune):

CIMETIÈRE

Concessions 15 ans / 2 m ²	276,00 €
Concessions 15 ans / 4 m ²	380,00 €
Concessions 30 ans / 2 m ²	380,00 €
Concessions 30 ans / 4 m ²	519,00 €
Colombarium + concession 30 ans	331,00 €
Caveau 1 place (hors concession) 2 m ²	1325,00 €
Caveau 2 places (hors conc.) 2 m ² (superp)	1932,00 €

PARKING-DROIT DE PLACE

Location Parking (longue durée) (le mois)	37,10 €
Location Parking (occasionnelle) (la semaine)	37,10 €
Location Parking à l'année	406,00 €
Droit de place (le m ² /jour)	2,15 €

ACCUEIL DE LOISIRS

Cantine (un enfant) repas + animation pause méridienne	4,55 €
Cantine (plus de un enfant) repas + animation pause méridienne	4,25 €
Garderie (la vacation)	3,35 €
Garderie à l'heure (tarif de base avec tarifs modulés en fonction des ressources)	1,55 €

PATINOIRE

Droit d'entrée

Gratuit pour les enfants jusqu'à 4 ans	
individuel enfant (jusqu'à 15 ans)	3,20 €
Individuel adulte	4,50 €
Groupe (enfant et adulte)	2,10 €
Scolaire (gratuit pour école Prémanon)	1,50 €
Carte 10 entrées enfant	25,00 €
Carte 10 entrées adulte	40,00 €
Abonnement annuel enfant extérieur	suppr
Abonnement annuel enfant Prémanon	suppr
Abonnement annuel adulte extérieur	suppr
Abonnement annuel adulte Prémanon	suppr
Abonnement adulte (patins gratuits pour Prémanon)	60,00 €
Abonnement enfant (patins gratuits pour Prémanon)	30,00 €
Location patins	2,10 €
Affûtage patins	2,40 €
Location piste annuelle (Curling)	570,00 €
Boissons chaudes	1,00 €
Boissons froides	1,50 €

LOCATION SALLES

Location Chalet des Tuffes	35,30 €
Salle Hors Sacs Adulte ou mezzanine patinoire	1,95 €
Salle Hors Sacs Enfant ou mezzanine patinoire	0,96 €
Salle Hors Sacs Location Résident (24 h)	97,90 €
Salle Hors Sacs Location Extérieur (24 h)	147,30 €
Salle Hors Sacs Location (à l'heure)	12,15 €
Salle Polyvalente Location Résident (24 h)	147,95 €
Salle Polyvalente Location Extérieur (24 h)	220,45 €
Salle Polyvalente Location Tennis (à l'heure)	12,20 €
Salle Polyvalente Location Autre (à l'heure)	18,30 €
Salle de Réunion (centre sportif)	49,15 €
Nettoyage salle Polyvalente	33,70 €



Prémanon

VIE SCOLAIRE :

La rentrée scolaire s'est effectuée normalement : premières expériences pour les plus petits, plaisir de se retrouver et impatience ou appréhension de découvrir une nouvelle classe pour les autres.

L'équipe enseignante était là au complet excepté monsieur Jean-Baptiste Fournier dont j'assure le remplacement.

Enseignante depuis une dizaine d'années, étant originaire des Rousses, j'arrive dans un village qui ne m'est pas inconnu. Toutefois, je découvre une nouvelle fonction, une nouvelle école ainsi que de nouvelles familles.

J'adresse un remerciement tout particulier à J.-B. Fournier qui m'a épaulée dans les premiers temps. Je remercie également la municipalité, les collègues pour leur accueil et leur soutien.

Mon principal objectif, cette année, est d'assurer le bon fonctionnement de l'école afin que chaque enfant trouve sa place pour réaliser le meilleur parcours scolaire possible.

Les élèves ont déjà retrouvé des activités habituelles.

Dans le cadre d'une liaison école-collège, les élèves de CM1/CM2 ont participé au cross du collège des Rousses ce qui leur a permis de créer un premier contact avec l'ambiance du collège. Ils ont suivi aussi un cycle de natation (8 séances) à la piscine de Morbier. Comme il ne faut quand même pas oublier de travailler les autres matières, ils ont laissé leur place aux élèves de GS qui peuvent ainsi s'initier aux joies du patin à glace avec leurs camarades du CP, CE1 et CE2.

Cette activité est facilitée par la municipalité qui met à disposition les locaux, le matériel et du personnel pour l'accueil.

Ce trimestre très sportif se terminera par la réalisation de mets dans chaque classe sur le thème de Noël en vue d'un partage des réalisations lors d'un goûter collectif.

Profitant de ce petit mot, l'équipe enseignante se joint à moi pour vous adresser à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

**La directrice de l'école,
Stéphanie LIZON A LUGRIN**

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE

Petite Section	16 élèves avec Brigitte FRANÇOIS - Michelle CHÊNE (ATSEM)
Moyenne Section / Grande Section	24 élèves avec Sylvie ROBBE et Gaëtane PERRET - Jessica RIGAUD (ATSEM)
CP/CE1	25 élèves avec Stéphanie LIZON et Gaëtane PERRET
CE1/CE2	26 élèves avec Céline ROSSET
CM1/CM2	26 élèves avec Nadia EVROUX
Christine MULLER: titulaire remplaçante rattachée à l'école de Prémanon	

REPAS DU CCAS:

C'est dans une ambiance très chaleureuse que s'est déroulé le repas offert par la Commune aux personnes âgées de 70 ans et plus. Ce sont une cinquantaine de personnes qui se sont retrouvées sur l'invitation du Maire de PRÉMANON et Président du CCAS en présence des membres du centre communal d'action sociale.



Encore cette année, les enfants de l'accueil de loisirs ont préparé les menus avec une riche décoration. Merci à eux et aux animatrices.



Les discussions ont été nombreuses aux cours desquelles les souvenirs ont refait surface. La question portant sur les prochaines chutes de neige a été abordée avec passion. Et tout le monde s'est donné rendez-vous pour l'année prochaine !

C.C.A.S., SESSIONS D'INFORMATIONS :

Les membres du conseil d'administration du CCAS de PRÉMANON ont décidé de mettre en place des réunions d'informations, à destination des personnes âgées de 60 ans et plus, sur différents thèmes :

- Code de la route
- Prévention des chutes, équilibre, activités physiques
- Nutrition.

Les réunions relatives à la révision du code de la route se sont déroulées sur les mois d'octobre et de novembre. Ce sont 4 séances qui ont été proposées. Les trois premières séances ont été animées par les bénévoles de l'association AGIR (Association Générale des Intervenants Retraités) section de DOLE.

Ces bénévoles, formés pour assurer ces cours de révision s'appuient sur des fiches pédagogiques pour présenter les différentes situations, pour l'aide à la remémoration des panneaux et des signalisations.

25 personnes ont suivi assidument ces séances qui se sont déroulées dans une atmosphère conviviale mais sérieuse.

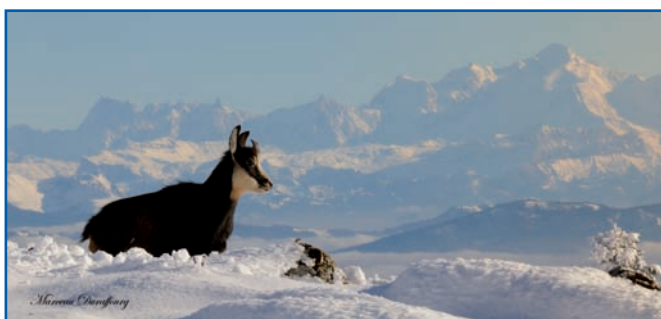


Les prochains thèmes seront mis en place au printemps 2012.

EXPOSITIONS DE NOËL

Du 23 au 31 décembre, venez visiter l'exposition de photos de Claude LEPENNEC, Clovis et Marceau DURRAFOURG. Trois passionnés de photos et de nature, que ce soit la faune ou la flore de nos montagnes.

Après des heures, des jours, voire des nuits d'affût, ils exposent pour leur plus grand plaisir et le vôtre, des clichés hors du commun. Des instants volés à de petits lynx, un chamois qui contemple le lever du soleil, un écureuil qui fait ses réserves.



Une semaine d'exposition agrémentée de diaporama, d'explications sur l'affût, de quelques souvenirs tels que des bois, des mues de reptiles.

Tous les jours de 9 h à 19 h, Salle hors sac de Prémanon (à côté de la patinoire), entrée libre.

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE À DOMICILE DU JURA



DES INTERVENTIONS À VOTRE DOMICILE, ADAPTÉES À VOS BESOINS AVEC DES PROFESSIONNELS COMPÉTENTS 7 jours / 7

- Tâches domestiques
- Aide à la toilette
- Accompagnement aux gestes du quotidien
- Soutien aux familles et à l'enfance
- Soins infirmiers
- Accueil de jour Alzheimer*

Suivi personnalisé, respect de la personne, confidentialité

Prodezza accompagne chaque année, près de 4 300 Jurassiens :

- des familles,
- des personnes en situation de handicap,
- des personnes âgées,
- ou toute personne ayant besoin d'une intervention à domicile.

Sur votre canton : 342 bénéficiaires ⁽¹⁾, Sur votre commune : 7 bénéficiaires ⁽¹⁾

Retrouvez les coordonnées de nos 10 agences locales sur le département du Jura en page centrale de l'annuaire et sur notre site Internet : www.prodessa.com

Contactez-nous au 03 84 86 27 99

PRODESSA, l'Association Départementale d'Aide à Domicile du Jura est agréée par la Préfecture du Jura et la DIRECCTE (Agrément qualité n° R/010107/A/039/Q/002 du 23/03/2007), autorisée par le Conseil général du Jura (n°2006/283 - 30/10/2006), conventionnée avec des professionnels de santé, des mutuelles et plate-forme de services à la personne et certifiée qualité NF Service (NF 311) par AFNOR Certification.

* Service ne bénéficiant pas de la certification NF Service.

(1) Données au 31-12-2010.

ÉTAT CIVIL (Situation au 18 novembre 2011)

Naissances 2011

- BERTIN Mélina née le 16 juin à Saint-Claude
- GUILLEMAUT Loris né le 29 juin à Saint-Claude
- CHAPUIS Noah né le 6 août à Saint-Claude
- LUCCHI DURAND Solal né le 9 août à Dijon
- BERTRAND Louna née le 9 septembre à Saint-Claude
- SENEILLON Nolan né le 14 septembre à Saint-Claude
- GILLET Chloé née le 18 septembre à Saint-Claude
- BOBIN Hippolyte né le 29 septembre à Saint-Claude
- SECRETANT-AMORIN Julian né le 27 septembre à Annecy

- CANTO Timéo né le 2 octobre à Saint-Claude
- BERRY Romy née le 16 octobre à Lons-Le-Saunier
- NICOLAS Lisa née le 04 novembre à Saint-Claude
- GADOULLET Tina née le 8 novembre à Lons-Le-Saunier

Mariages 2011

- CAILLY Clotilde et Alban DESARMENIEN le 25 juin
- RAYMOND Karine et GONTERO Julien le 16 juillet
- CHAPOT Ginette et DESCAMPS Marc le 30 juillet
- DUBREUIL Alexandra et RIOTTOT Henrick le 27 août
- GASREL Corinne et MOUREAU Pierre le 17 septembre

Décès 2011

- VILAINE Michaël le 14 juillet à Besançon
- BERRIOT Bastien le 10 septembre à Prémamanon

SPORTS DE GLACE DU HAUT-JURA

Le club de Curling de Prémanon, qui a soutenu l'activité Patinage depuis 2009, a changé de nom et s'appelle désormais **Sports de Glace du Haut-Jura**. Cette modification vise à refléter le développement important de sa section Patinage artistique. Un nouveau président aussi: Mimi Bouveret.

Patinage artistique

L'année dernière, il avait fallu refuser de nombreuses inscriptions dans la section Patinage car les 4 groupes du mercredi étaient complets. Cette année, un entraîneur bientôt diplômé d'État encadre **les 14 heures de cours hebdomadaires**. Dix-huit enfants déjà licenciés l'année dernière se sont réinscrits et bénéficient de 2 heures d'entraînement par semaine. Une trentaine de nouveaux patineurs ont rejoint la fine équipe des papillons, cow-boys, poupées russes et demoiselles parapluies... parmi lesquels 7 adultes, une des nombreuses nouveautés de la saison 2011/2012 !

Outre les 14 heures « club » hebdomadaires qui ont débuté à la Toussaint 2011 et qui se déroulent jusqu'à fin juin 2012, des stages sont organisés chaque vacances scolaires et sont ouverts à tous même les enfants qui ne sont pas inscrits aux cours « club ».

Curling

Soulignons le développement de la section Curling cette année, avec des nouvelles recrues. Toute l'équipe se prépare pour le tournoi de Curling des Contamines début janvier 2012... qui se déroule le jour où **Robert Bourgeois**, trésorier de l'association Sports de Glace du Haut-Jura et ancien Maire de notre village, soufflera ses **90 bougies**, et toujours à l'entraînement ! **Bravo et joyeux anniversaire Robert ! Bon courage pour ce tournoi à tous les curleurs !**

Infos

Vous pouvez venir essayer le Curling tous les mercredis à partir de 20 h à la patinoire.

Concernant le patinage, toutes les infos sont disponibles sur le site internet :

www.jura-patinage.monsiteofficiel.com ou
au **06 10 24 91 47**.



Gala donné par les patineurs prémanoniers à deux reprises au printemps 2011



Prémannon

SKI CLUB PRÉMANON

Créé depuis une trentaine d'années le club compte actuellement une centaine de licenciés.

La saison 2010-2011 restera marquée par des conditions d'enneigement très particulières qui n'auront cependant pas trop perturbé le programme de compétitions début décembre.

Cette année encore les jeunes licenciés auront la possibilité de pratiquer 4 disciplines en pleine saison selon les goûts et plaisirs de chacun.

- **Ski Alpin** : entraînement en saison le samedi matin ;
- **Ski de saut** : entraînement le mercredi après midi et le vendredi soir ;
- **Ski Nordique** : entraînement le mercredi après midi ;
- **Biathlon** : entraînement au tir le mardi soir.



Cette saison 2011/2012 le club aura à charge l'organisation de 6 manifestations :



- | | |
|---------------------------------|--|
| 10 et 11 décembre 2011 : | Coupe de France - Saut Combiné - Les Tuffes |
| 8 janvier 2012 | Grand Prix de Prémannon - Les Jouvencelles |
| 28 et 29 janvier 2012 : | Ch. de Fr. Biathlon Cadet + Épreuve Nationale Jeu-Jun-Sen - Les Tuffes |
| 12 février 2012 : | Transjurassienne - Centre du Village |
| 4 mars 2012 : | Traversée du Massacre et Fête du Ski - La Darbella |
| 21 avril 2012 : | Remise de la Coupe du Jura - Fond et Biathlon - Salle polyvalente |



Nous rappelons que tous les enfants désireux de pratiquer le ski en Club sont les bienvenus.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter

Philippe Schiavi (le Président)
au 03 84 60 71 49 ou

Christine Duvergt (la secrétaire)
au 03 84 60 72 09

Site internet :

<http://www.scpremannon.com>



PRÉMANON - CALENDRIER ÉVÉNEMENTIEL 2011-2012

ÉVÉNEMENTS	ORGANISATEURS ASSOCIATIONS	DATES ET LIEUX
Tournoi Curling	Club Curling	3 et 4 décembre Patinoire
Combiné Nordique challenge	Ski Club	9 et 10 décembre Les Tuffes
Repas Association sportive et scolaire	Association Sportive et Scolaire	10 décembre Centre de Sports et de Loisirs (salle polyvalente)
Exposition photos	Clovis et Marceau DURAFFOURG Claude LEPENNEC	23 décembre au 31 décembre Centre de Sports et de Loisirs (salle hors sacs)
Concours Alpin	Ski Club	8 janvier Les Jouvencelles
Transjeune	Transorganisation	25 janvier Piste de ski La Darbella
Championnat de France Biathlon	Ski Club	28 et 29 janvier Les Tuffes
Transjurassienne (course ski de fond)	Ski Club	11 et 12 février Passage village
Traversée du Massacre	Ski Club	4 mars La Darbella
Remise coupe du Jura	Ski Club	21 avril Centre de Sports et de Loisirs
Fête musique	Comité d'animation	9 juin Village + Centre de Sports et de Loisirs
Feux d'artifices	Commune de Prémanon	13 juillet Porte de la Sambine - village
Expo livres polaires	Centre P.E.V.	4 au 8 août Centre de Sports et de Loisirs
Fête Patronale	Commune de Prémanon	18 et 19 août Centre de Sports et de Loisirs + village
Rencontres généalogiques	Ass. Généalogies et Histoires du Haut-Jura	22 et 23 septembre Centre de Sports et de Loisirs

L'Association «Les mains cornées» organise des stages de danse africaine au Centre de Sports et de Loisirs :
dimanches 15 janvier, 5 février, 11 mars, 15 avril, 13 mai, 17 juin.

HORAIRES DE LA MAIRIE : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h à 18 h, sauf vendredi 17 h.
Tél. : 03 84 60 77 09 - Fax : 03 84 60 72 52 - Courriel : mairie.premanon@wanadoo.fr

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE :

du 1^{er} avril au 30 juin et du 15 septembre au 30 novembre : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h - Samedi de 10 h à 12 h.
du 1^{er} juillet au 14 septembre et du 1^{er} décembre au 31 mars : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h - Samedi de 10 h à 12 h.
Départ du courrier du lundi au vendredi : 12 h 30, le samedi : 11 h - Tél. : 03 84 60 78 84